

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

CONCOURS EXTERNE DE TECHNICIEN D'ART

Spécialité : LUSTRIER

ANNALES 2006

1 - Épreuve écrite d'admissibilité :

Contrôle des connaissances relatives à la technique de la spécialité : à partir d'un dossier technique, élaboration d'une note sur un sujet se rapportant à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation).

(Durée : 2 heures ; Coefficient : 2 ; Note éliminatoire < 5/20)

☞ Afin de compléter l'aménagement du bureau d'un ministre nouvellement nommé à la tête d'un département ministériel, le Mobilier National doit fournir quatre appliques identiques à celle qu'il possède déjà en un seul exemplaire et dont il détient le maître modèle (cf. photos ci-jointes).

Chargé(e) du suivi et de l'exécution de cette commande, vous devez effectuer l'analyse de la pièce à reproduire et établir le programme de fabrication des quatre copies.

A cette fin, vous rédigerez une note sur la mise en œuvre requise pour chaque élément de l'applique et définirez le choix des moyens de fabrication, des interventions manuelles ou mécaniques, des types d'assemblage...etc.

Il vous appartient également de préciser le ou les poste(s) qui peuvent relever d'une éventuelle sous-traitance, le ou les traitement(s) de finition et l'électrification des quatre appliques sur le modèle de l'applique originale.

Cette note permettra d'apprécier la cohérence du processus de fabrication ainsi que le respect de la qualité et des règles de l'art.

2 Épreuves orales d'admissibilité :

Épreuve orale n° 1 :

- **Interrogation sur un programme d'histoire de l'art**
(préparation : 15mn ; durée 20mn ; coefficient :2 ; note éliminatoire <5/20)

Sur la base d'un dossier photographique, l'interrogation porte sur :

1. Classement chronologique de quatre photographies ;
2. Définition des styles des objets représentés
3. Commentaire sur un des objets au choix en donnant les caractéristiques du style et les détails de l'ornementation aspects historiques et stylistiques.

Épreuve orale n° 2 :

- **Interrogation sur les techniques du métier**
(préparation : 15mn ; durée : 20mn ; coefficient : 1; note éliminatoire < 5/20)

1. Parmi les différentes méthodes employées en fonderie, décrivez celles qui sont les plus adaptées aux bronzes de meubles.
2. Quelles sont différentes brasures employées par le monteur en bronze ?
Donnez leurs compositions, décrivez leur mode d'emploi, leurs inconvénients et leurs avantages.
3. Qu'évoque pour vous les pas 3x60, 4x75, 5x90, becs fers, becs cuivre et rouen.
4. Le bain de « déroche », sa composition et son mode d'emploi.
5. Pour reconstituer un attribut de pendule en bronze, dans quel cas de figure utilise-t-on la technique du pris sur pièce ?

3 - Épreuve pratique d'admission :

Épreuve pratique se divisant en :

1. Réalisation ou restauration d'un objet, ou conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées à la spécialité (durée : 60 heures)
2. Épreuve de dessin (durée : 10 heures)
(coefficients : 4 pour l'épreuve pratique ; 1 pour l'épreuve de dessin)

Épreuve pratique :

☞ Exécution aux dimensions réelles d'une applique composée de trois parties :
monture, ciselure et tournage.

Epreuve de dessin :

☞ Réalisation d'un dessin côté aux dimensions réelles de l'applique
(durée : 10 heures)